CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC District de Montréal

Nº R-4034-2018

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Demanderesse

-et-

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

Intervenante

AFFIDAVIT

Je, soussigné, **VINCENT REGNAULT**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis directeur, Transport et Approvisionnement gazier, chez Énergir;
- 2. J'ai connaissance des faits allégués dans la preuve d'Énergir déposée sous la cote Énergir-1, Document 1 dans le cadre du présent dossier;
- 3. Au meilleur de ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 7 juin 2018.

(s) Vincent Regnault

VINCENT REGNAULT

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi, à Montréal, ce 7e jour de juin 2018

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec